

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2025

AVIS public est, par la présente, donné que le conseil municipal de la Ville de Carignan adoptera le budget pour l'année 2025 lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra le 11 décembre 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan et diffusé en direct de la page Facebook de la Ville ainsi que webdiffusée en direct sur YouTube.

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

Donné à Carignan, ce 2 décembre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Me Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 2 décembre 2024.

Donné à Carignan, ce 2 décembre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière